

Rapport public Parcoursup session 2020

Université de Bretagne Sud - Site de Vannes - Licence - Informatique (26380)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de Bretagne Sud - Site de Vannes - Licence - Informatique (26380)	Jury par défaut	Tous les candidats	70	339	257	337	18	15

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention INFORMATIQUE :

- Disposer de compétences scientifiques

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

- Disposer de compétences en communication

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

- Disposer de compétences méthodologiques et comportementales

Cette mention requiert en effet d'avoir une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

Dans ces grands domaines et pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester a minima une maîtrise correcte des principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale.

En outre :

- chaque mention de licence scientifique se caractérise par une discipline majeure (le nom de la mention), pour laquelle il est préconisé une très bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée, et une bonne maîtrise des compétences expérimentales éventuellement associées.

- Chaque mention inclut souvent une seconde discipline pour laquelle il est préconisé une bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée.

Une très bonne maîtrise des compétences attendues en Mathématiques à la fin de la classe de terminale est préconisée.

Une bonne maîtrise de compétences attendues dans une autre discipline, scientifique ou non, à la fin de la classe de terminale est préconisée.

- Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2019-2020 à partir du 22 janvier 2020. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2019-2020). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des candidats qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu des types de connaissances et de compétences à mobiliser pour bien réussir leur entrée en Licence scientifique (les candidatures en PASS, MIASHS, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : ergonomie du sport et performance motrice, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport, et Sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité ne sont pas concernées par ce questionnaire). Il permet également de mesurer les attentes et objectifs d'un parcours scientifique et de révéler les goûts et appétences pour certains domaines scientifiques. Les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul candidat et ne sont en aucun cas transmis aux universités.

Attendus locaux

Pour les matières scientifiques, les candidats et les candidates devront avoir acquis un niveau de connaissances et de compétences correspondant au niveau des terminales « scientifiques » type S ou équivalent.

Pour l'informatique, il n'est pas nécessaire d'avoir suivi des enseignements spécifiques au lycée car aucun prérequis dans cette discipline n'est exigé.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence **mention Informatique** offre une formation de base en informatique en vue d'une poursuite d'études en master (professionnel ou recherche). Le cursus offre une spécialisation progressive en informatique. Le contenu des enseignements d'informatique est axé sur les fondamentaux en programmation, tant en modélisation qu'en méthodes et outils de développement. Les enseignements sont réalisés en petits groupes, pour un suivi pédagogique adapté dans les domaines du développement d'applications, du génie logiciel, du déploiement et de l'administration de systèmes en réseau, de la gestion des systèmes d'information, de la conception d'interfaces homme-machine et de la conception multimédia.

Tout le cursus de licence est localisé à Vannes.

Les plus de la formation :

- un enseignement assuré par des enseignants-chercheurs, enseignants, et professionnels,
- la possibilité d'effectuer une partie du cursus dans une université étrangère partenaire,
- une formation en adéquation avec les évolutions de l'informatique et en phase avec les fruits de la recherche des laboratoires labellisés de

l'UBS,

- des salles de TP et d'informatique récentes dotées d'équipements performants,
- une bibliothèque neuve avec espaces de travail numériques et collections numériques.

Venez nous rencontrer lors de la Journée Portes ouvertes samedi 8 février 2020 !

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux s'est réunie pour étudier le pré-classement généré à partir de l'outil d'aide à la décision : elle y a apporté les modifications qu'elle a jugées nécessaires dans le souci d'équité de traitement.

En séance, les candidatures pour lesquelles n'avait pu être obtenu de rang (faute de notes, en particulier dans le cas de parcours atypiques ou ré-orientations) ont été scrupuleusement analysées et ont été intercalées dans le classement.

Une attention particulière a été portée à la répartition des aménagements au titre du dispositif OUI SI, selon les séries de BAC et résultats obtenus dans les matières scientifiques, afin d'optimiser les chances de réussite des candidats.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission tient à valoriser les dispositifs d'aménagement proposés : elle attire l'attention des candidats sur le fait que les étudiants en bénéficiant mesurent la chance que représentent un cursus en quatre ans au titre du "OUI SI 2" et l'accompagnement dispensé au titre du "OUI SI 1".

En conséquence, l'éventuelle proposition d'aménagement accompagnant le classement d'un voeu doit rassurer le candidat sur sa réussite dans la formation envisagée.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats dans les disciplines scientifiques "Disposer de compétences scientifiques" Pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester a minima une maîtrise correcte des principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale. Une très bonne maîtrise des compétences attendues en Mathématiques à la fin de la classe de terminale est préconisée. Une bonne maîtrise de compétences attendues dans une autre discipline, scientifique ou non, à la fin de la classe de terminale est préconisée.	Notes de terminale	Mathématiques	Essentiel
			Physique/Chimie	Très important
			Sciences de la Vie et de la Terre	Important
			Sciences de l'ingénieur	Important
			Architecture et construction	Complémentaire
			Énergies et environnement	Complémentaire
			Innovation technologique et écoconcept	Complémentaire
			Systèmes d'information et numérique	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Appréciations émises par l'équipe pédagogique de l'établissement d'origine	Méthode de travail	Champ « Méthode de travail » de la fiche Avenir	Complémentaire
		Capacité à réussir	Champ « Capacité à réussir » de la fiche Avenir	Complémentaire
Savoir-être	Appréciations émises par l'équipe pédagogique de	Autonomie dans le travail	Champ « Autonomie » de la fiche Avenir	Complémentaire

	l'établissement d'origine			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation "Adéquation entre le projet professionnel et la formation proposée"	Argumentation du candidat	Projet de formation motivé	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Virginie DUPONT,
Président de l'établissement Université de Bretagne Sud -
Site de Vannes